

COMMUNE DE SOLEYMIEUX

CONSEIL MUNICIPAL DU : 25 Mars 2010

Session ordinaire

PRESENTS : JAYOL Jean Louis ; QUAIREL Yves ; : CLAVIER Jean ;ROLLE Bruno ; RONZIER Julien ; CREPET Jean Claude ; DUMAS Jean marc ; MALLARD Annie ; PHALIPON Gérard ; POYET Annick ; POYET André ; ;VIAL Philippe

EXCUSE (E) S : ROLLE Nathalie

ABSENT (E) S:

Secrétaire de séance : A Mallard

ORDRE DU JOUR

- FINANCES

- Approbation du compte administratif et de Gestion
- Budget 2010
- Fixation des taux de contributions directes
- Tarif assainissement 2010

✓ Questions et délibérations diverses

Le Maire donne lecture du CR du conseil du 4 Mars 2010. qui est approuvé à l'unanimité.

➤ **FINANCES**

□ **PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF et de GESTION**

COMMUNE (M14)		
	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	272 358 €	329 732€
INVESTISSEMENT	81 416 €	23 803 €
RESEAU ASSAINISSEMENT (M49)		
	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	53 850 €	43 099 €
INVESTISSEMENT	25 803 €	123 011€

Par délibération approuvée à l'unanimité le conseil municipal valide les comptes administratifs et de gestion

□ **FIXATION DES TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES POUR 2010**

Le maire propose une augmentation de 2% de la part communale sur la taxe d'habitation et le foncier bâti et de reconduire le même taux qu'en 2009 pour le foncier non bâti.

	Part communale	
	2009	2010
Habitation	6,11%	6,23 %
Foncier bâti	11,13%	11,35 %
Foncier non bâti	50,51%	50,51 %

Par délibération approuvée à l'unanimité le conseil municipal valide les taux 2010

TARIF ASSAINISSEMENT 2010

	2009	2010
Branchement au réseau collectif	1940 €	1940 €
Abonnement	32 €	35 €
Consommation	0,34 €/m³	0,50 €/m³

Par délibération approuvée à l'unanimité le conseil municipal valide les tarifs assainissement 2010

BUDGET PRIMITIF 2010

COMMUNE (M14)		
	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	541 614 €	541 614 €
INVESTISSEMENT	187 888 €	187 888 €
RESEAU ASSAINISSEMENT (M49)		
	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	86 317 €	86 317 €
INVESTISSEMENT	235 532 €	235 532 €

Par délibération approuvée à l'unanimité le conseil municipal approuve le budget primitif 2010

□ QUESTION DIVERSES

TRAVAUX SACRISTIE

Le Maire propose au conseil de faire une demande de subvention au Conseil Général au titre de travaux sur les bâtiments communaux.

Par délibération approuvée à l'unanimité le conseil municipal autorise le Maire à faire cette demande.

OUVERTURE D'UNE CLASSE SUPPLEMENTAIRE SUR LE RPI

Le Maire soumet à délibération, pour l'accueil des enfants des deux communes, la nécessité d'ouvrir une classe supplémentaire au sein du RPI (sur l'école de ST Jean) et demande l'autorisation de faire toutes les démarches nécessaires auprès de l'inspection académique.

Par délibération approuvée à l'unanimité le conseil municipal autorise le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires.

Fin de la séance